

Le nom *identité* dans son sens de relation symétrique

Emilia Hilgert
Université de Reims Champagne – Ardenne
EA 4299 CIRLEP
emilia.hilgert@univ-reims.fr

[paru dans *Cahiers de lexicologie : Lexique des noms, regards croisés*, C. Benninger et A. Theissen (dir.), 2013 – 2, n° 103, pp. 47-62]

Résumé

Cet article montre que le nom *identité*, dans son sens initial, en rapport avec l'adjectif *identique* et applicable aux objets, ne désigne pas une qualité ou une caractéristique, mais une relation symétrique entre deux entités. Cette relation se comprend dans le sens où, s'il y a identité entre x et y , cela se vérifie symétriquement : si x est identique à y , alors y est identique à x . La structure logique du nom *identité* est en accord avec les constructions syntaxiques dans lesquelles il figure, comportant généralement des prépositions relationnelles comme *avec* ou *entre*. Cette étude aborde aussi le problème (difficile, en philosophie) de l'identité partielle qui prend linguistiquement la forme *identité de z entre x et y* . L'étude du nom *identité* met globalement en lumière une sous-classe nouvelle dans la classification des noms abstraits, comprenant aussi des noms tels que *équivalence*, *similitude*, *ressemblance*, *dissemblance*, *différence*, *altérité*, dont la caractéristique sémantique commune est de désigner des relations symétriques entre deux entités.

Mots clés : sémantique des noms, noms abstraits, noms de relation symétrique.

Abstract

This article shows that the noun "*identité*" (*identity*), in its basic meaning, with respect to the adjective "*identique*" (*identical*) and applicable to objects, does not designate a quality or a characteristic, but a symmetrical relation between two entities. This means that if there is an identity between x and y , the relation is symmetrical: if x is identical to y , then y is identical to x . The logical structure of the noun "*identité*" is coherent with the syntactical structures where it appears, being generally used with relational prepositions like "*avec*" (*with*) or "*entre*" (*between*). This paper also addresses the problem (philosophically difficult) of partial identity – identity of z between x and y . The study of identity exposes a new subclass in the classification of abstract nouns, including nouns like *équivalence*, *similitude*, *ressemblance*, *dissemblance*, *différence*, *altérité*, which have designating a symmetrical relation as a common semantic characteristic.

Keywords: semantics of names, abstract names, symmetrical relationship names.

Introduction

Cet article s'intéresse au nom *identité*, qui n'a pas encore trouvé sa place dans la typologie des noms abstraits établie jusqu'à présent¹. Et pour cause... Si l'on peut dire que *tristesse* est un nom d'émotion ou que *marche* est un nom d'action, il est difficile d'affirmer qu'*identité* s'inscrit dans une relation hyperonymique avec un nom d'ordre supérieur. Il n'est pas non plus classifiant, parce qu'il n'a pas de véritable autonomie (cf. **c'est une identité*) et parce qu'on ne peut pas lui subordonner d'autres noms. Au premier abord, il semble se rattacher à des noms d'abstractions que Van de Velde (1995 : 141) définit en quelque sorte par défaut comme n'étant ni intensifs, ni extensifs, ni de qualités, ni d'état². Il s'en détache pourtant, parce que, tout en partageant avec ceux-ci le rejet de l'article partitif (**c'est de l'identité*), son explication met en jeu d'autres critères.

La tâche est compliquée, parce qu'il n'est pas réellement possible de dissocier le nom *identité* des définitions de ce concept clé en philosophie, logique, psychologie, anthropologie, sociologie, droit et état civil³, ou encore en littérature (cf. Ricœur à propos de « l'identité narrative » et des notions de « mêmeté », reprise à Voltaire, et d'« ipséité ») ou, enfin, en linguistique (cf. les études sur les référents évolutifs ou le rapport entre dénomination et changement ontologique avec conservation ou perte de l'identité⁴). Cette étude se veut pourtant purement linguistique (si elle peut l'être) et se propose d'observer l'emploi du nom *identité* pour en déduire ses différentes acceptions et esquisser une description qui lui trouve une place dans la typologie des noms abstraits. Nous nous appuyons donc sur les occurrences du N *identité* dans la base textuelle *Frantext*. Elles montrent globalement trois phases importantes dans l'emploi de telle ou telle acception de ce nom : l'emploi qui se rattache à l'adjectif *identique*, celui qui se rattache au verbe *identifier*, enfin, celui qui se rattache à l'adjectif *identitaire*.

Une première distinction majeure entre les acceptions du nom polysémique *identité* provient de son application à des entités inanimées opposée à son application à des humains en tant que personnes. C'est l'application aux objets

¹ Les études sur les noms abstraits apportent des classifications de plus en plus précises, mais laissent entrevoir que les frontières de ce domaine sont loin d'être atteintes. Van de Velde (1995) et Flaux & Van de Velde (2000) distinguent les noms de *sentiments*, les noms d'*activités*, les noms de *qualités* (plutôt stables, comme *la dureté de la pierre*, *la patience de l'homme*) et les noms d'*états* (plutôt passagers, comme *la chaleur de la pierre*, *la tristesse de l'homme*). De leur côté, Flaux (2002, 2012) et Stosic & Flaux (2012) décrivent des noms d'*idéaux*. Kleiber *et alii* (2012 : 115) continuent la classification des noms abstraits en distinguant les noms d'*objets mentaux*, appelés ainsi parce qu'ils sont « issus de l'activité mentale ou faculté de penser » (*idée*, *pensée*, *réflexion*, *concept*, *notion*, *hypothèse*, *thèse*, *solution*, *interprétation*, *explication*, *développement*, *énigme*, *histoire*, *charade*, etc.), les noms *géométriques* et les noms des *couleurs* (qui se situent dans un espace sans substance, mais avec des dimensions spatiales), les noms d'*entités langagières* (qui se situent dans un espace linéaire linguistique), enfin les noms d'*odeurs* et les noms *sommitaux* (situés au sommet du lexique).

² A propos des noms *rotondité* et *immortalité*, que Van de Velde (1995 : 141) classe comme des « noms de faits ». Cf. aussi le tableau qui clôt le premier chapitre de Flaux & Van de Velde (2000 : 39).

³ Cf. pour une présentation synthétique, Collovald, Gil, Sindzingre & Tap (*Encyclopaedia Universalis*) et Lalande (2006).

⁴ Cf. à cet égard Schnedecker et Charolles (1993), Achard-Bayle (1996 et 2001, chapitre 2), Charolles (1996), Kleiber (1996), Schnedecker (1997), De Mulder et Schnedecker (2001), parmi d'autres.

(pouvant s'étendre d'une manière particulière à des référents humains) qui fera l'objet de cet article. De ce point de vue, nous analyserons *identité* comme le nom d'une relation établie suite à une comparaison évaluative, sur la base de propriétés *identiques*, ce qui nous permettra de proposer une approche linguistique du problème philosophique de l'identité totale ou partielle. Après avoir abordé la non-autonomie syntaxique et référentielle du N *identité*, notre étude aboutira au paradigme qu'il forme avec d'autres noms présentant les mêmes propriétés que lui.

1. L'identité comme relation symétrique

Appliqué au domaine hétérogène des inanimés et des humains, c'est-à-dire à la situation où il peut être appliqué aux objets (sans exclure les humains), le N *identité* exprime une relation symétrique entre au moins deux entités distinctes *x* et *y* dont on peut dire qu'elles sont *identiques* ou qu'elles ont les *mêmes* propriétés, de tous les points de vue ou d'un certain point de vue, emploi illustré par les exemples suivants :

1) La richesse, disent ces premiers économistes, c'est l'argent. Les deux mots étaient reçus presque comme synonymes dans l'usage universel, et personne ne songea à révoquer en doute *l'identité de l'argent avec la richesse*. (J.-C. Sismondi, *Nouveaux principes d'économie politique*, 1827 : 32)

2) Les brevets d'invention paraissent avoir été en Angleterre un encouragement plus effectif qu'en France, où j'ai vu mettre en doute qu'ils aient jamais procuré à un inventeur des avantages qu'il n'aurait pas eus sans eux. Ils ont été la cause de beaucoup de procès et quelquefois un obstacle à des améliorations. Le privilège est nul si le procédé était connu auparavant ; mais comment établir la preuve qu'un procédé était connu, ou qu'il ne l'était pas ? Comment établir même *l'identité d'une méthode avec une autre* ? Une légère différence constitue-t-elle une méthode différente ? (J.-B. Say, *Traité d'économie politique*, 1832 : 200)

3) Voici donc un premier point résolu : la propriété du produit, quand même elle serait accordée, n'emporte pas la propriété de l'instrument ; cela ne me semble pas avoir besoin d'une plus ample démonstration. Il y a *identité entre le soldat possesseur de ses armes, le maçon possesseur des matériaux qu'on lui confie, le pêcheur possesseur des eaux, le chasseur possesseur des champs et des bois, et le cultivateur possesseur des terres* : tous seront, si l'on veut, propriétaires de leurs produits ; aucun n'est propriétaire de ses instruments. (P.-J. Proudhon, *Qu'est-ce que la propriété ?*, 1840 : 210)

4) Depuis quelque temps, il a renoncé à la poésie, pour s'adonner à la peinture, qui occupe maintenant les plus doux de ses loisirs. Un traité qu'il a publié sur l'art de peindre le paysage, annonce à-la-fois la délicatesse de son goût et la flexibilité de son génie, comme ses ouvrages dans les deux genres, prouvent la ressemblance des deux arts et *l'identité des productions du peintre et du poète*. (L. Ramond de Carbonnières, *Lettres de M. William Coxe à M. W. Melmoth sur l'état politique, civil et naturel de la Suisse* [trad.], 1781 : 125)

5) La fantaisie qu'eurent les grecs de retrouver leurs dieux chez les peuples barbares, vint de celle qu'ils avoient aussi de se regarder comme les souverains naturels de ces peuples. Mais c'est de nos jours une érudition bien ridicule que celle qui roule sur *l'identité des dieux de diverses nations* : comme si Moloch, Saturne et Chronos pouvoient être le même dieu ; comme si le Baal des phéniciens, le Zeus des grecs et le Jupiter des latins pouvoient être le même ; comme s'il pouvoit rester quelque chose commune à des êtres chimériques portans des noms différens ! (J.-J. Rousseau, *Du contrat social*, 1762 : 358)

6) [...] quand bien même le poète n'aurait pas donné à son Hercule le nom d'Hélios ou de soleil. « Il est, dit-il, le même dieu que divers peuples adorent sous une foule de noms différens [...]. Les égyptiens, suivant Plutarque, pensaient qu'Hercule avait son siège dans le soleil, et qu'il voyageait avec lui autour du monde. L'auteur des hymnes attribués à Orphée désigne de la manière la plus précise, les rapports ou plutôt *l'identité d'Hercule avec le soleil*. En effet, il appelle Hercule « le dieu générateur du tems, dont les formes varient ; le pere de toutes choses, et qui les détruit toutes. Il est le dieu qui ramene tour-à-tour l'aurore et la nuit noire, et qui de l'orient au couchant, parcourt la carrière des douze travaux [...] ». (C. Dupuis, *Abrégé de l'origine de tous les cultes*, 1796 : 108)

La relation d'identité entendue comme le résultat d'une comparaison d'au moins deux entités distinctes se voit clairement dans le fait que, lorsqu'il développe ce sens, le N *identité* est accompagné d'expansions nominales selon le schéma « *identité (N1, N2)* ». Les modifieurs du N *identité* comprennent soit deux syntagmes nominaux en rapport de coordination, soit le cardinal *deux*, soit des noms au pluriel. Plus intéressant encore, ils peuvent s'articuler grâce aux prépositions *avec* ou *entre* qui expriment une relation, dans une variété syntaxique mise en lumière par l'inventaire suivant :

7) l'identité de *x* et de *y* :

l'identité du calcul décimal et de celui des nombres entiers
l'identité de la foudre et de l'électricité

8) l'identité de ces deux *x* :

l'identité prétendue de ces deux espèces de richesses
l'identité de ces deux astres
l'identité de ces deux héros

9) l'identité des *x* :

l'identité des perceptions
l'identité des dieux de diverses nations
l'identité des productions du peintre et du poète

10) l'identité de *x* avec *y* :

l'identité des acteurs, des actrices, avec des baladins
l'identité d'Hercule avec le soleil
l'identité de l'Espagnol avec Jacques Collin
l'identité de la belle inconnue avec la Torpille

11) son identité avec *y* :

vosre identité avec tous les êtres de la nature
notre identité avec les animaux

12) l'identité entre les *x* :

il y a entre eux identité parfaite d'opinions

13) l'identité entre *x* et *y* :

l'identité entre le producteur et le consommateur

il y a identité entre le soldat possesseur de ses armes [...] et le cultivateur possesseur des terres.

Cette variété formelle correspond, certes, à des interprétations différentes, mais on peut leur trouver un élément commun dans le fait qu'elles peuvent toutes être glosées à l'aide de *même*, avec lequel *identité* entretient une relation sémantique ancienne⁵. Ces interprétations :

- se basent sur le fait que l'identité suppose, comme le souligne Kleiber (2006), une opération de reconnaissance de deux choses différentes comme étant *la même chose* ou ayant *les mêmes propriétés*⁶ ;
- tiennent compte de l'explicitation ou de l'inférence possible, mais non obligatoire d'un critère de comparaison qui s'avère se réaliser dans *les mêmes conditions* dans le cas de *x* et de *y* ; il peut être restreint à un seul aspect commun aux deux entités comparées, comme dans (14), ou peut être inféré comme étant global, se glosant à l'aide des N *type, nature* et visant la nature ontologique des entités comparées, comme dans (15) ; mais il peut aussi être absent, lorsque les deux syntagmes nominaux qui occupent les places *x* et *y* renvoient à un seul et même référent, comme dans (16) :

14) - ils ont les mêmes opinions

- le producteur et le consommateur ont le même statut dans un système économique
- les acteurs et les baladins ont les mêmes activités, le même statut
- (soldat + armes, maçon + matériaux, pêcheur + eaux, chasseur + champs) il y a dans tous ces cas un même rapport entre l'agent et les éléments de son activité

15) - la foudre et l'électricité sont de même nature

- nous et les animaux sommes de même nature
- le calcul décimal et celui des nombres entiers sont du même type
- ces deux espèces de richesses sont prétendument du même type

16) - *l'identité d'Hercule avec le soleil* = Hercule et le soleil sont un seul et même dieu

- *l'identité de ces deux astres* = il s'agit du même astre observé à des moments différents
- *l'identité de ces deux héros* = les deux héros portant des noms différents sont en fait le même héros

⁵ *Identité* et *identique* sont empruntés respectivement au bas latins *identitas* et *identicus*, eux-mêmes dérivés du latin classique *idem* « le même » (cf. TLFi et DHLF). *Même* dérive de *metipsimu*, forme composée de *ipse*.

⁶ Cf. aussi Achard-Bayle (1996, 2001 et 2008) au sujet de l'identité.

- *l'identité de l'Espagnol avec Jacques Collin* = l'Espagnol et Jacques Collin sont la même personne
- *l'identité de la belle inconnue avec la Torpille* = la belle inconnue et la Torpille sont la même personne.

Pour décrire les propriétés de la relation évaluative qu'exprime le N *identité*, nous nous servirons des aspects mis en lumière par Van Peteghem (1997) et Kleiber (2005, 2006 et 2011) dans leurs analyses des emplois de *même*.

Disons avant toute chose que la structure syntaxique *identité de x et de y* signifie une relation comparative évaluative des termes *x* et *y* explicités. Lorsque les expansions prépositionnelles du N *identité* comprennent le SP *avec les N*, elles posent clairement (grâce à *avec*) le premier élément explicité comme comparé et le deuxième comme comparant : ce sont les acteurs qui sont présentés comme des baladins. Lorsque l'expansion du N *identité* est constituée d'un seul syntagme prépositionnel comportant un N pluriel, comme dans *l'identité des dieux de diverses nations*, la relation d'identité concerne tous les éléments de la collection désignée par *les N*.

La principale propriété de cette relation de comparaison évaluative est la symétrie. La *relation d'identité entre N1 et N2* comme relation évaluative est symétrique dans le sens où si *x* est identique à *y*, alors *y* est identique à *x*. Si l'on a deux triangles isocèles A et B dont on peut dire qu'ils sont identiques, alors A est identique à B et B est identique à A. De même, si les acteurs ont les mêmes activités que les baladins, alors les baladins ont les mêmes activités que les acteurs. Si les entités concernées par la relation d'identité sont désignées par un syntagme nominal pluriel (*l'identité des x*), la relation est valable pour tous les éléments de l'ensemble *les N*.

Autrement dit :

- si *x* est identique à *y*
- alors *y* est identique à *x*
- et il y a identité entre *x* et *y* (complètement ou d'un certain point de vue).

De la propriété de symétrie découle le fait que le N *identité* fonctionne comme un prédicat symétrique pour *x* et *y*, qui fonctionnent comme deux arguments qu'il réunit ; le N *identité* ne peut se combiner, au sens de relation évaluative de propriétés identiques, avec un seul argument : *?l'identité du calcul décimal, ?l'identité de la foudre, ?l'identité de l'électricité*.

Cette relation symétrique informe non seulement sur le rapport d'identité constaté entre *x* et *y*, dans le sens où ils présentent les mêmes propriétés, mais aussi sur le fait que *x* et *y* auraient pu être différents (*cf.* Van Peteghem 1997). C'est ce que Kleiber (2011 : 216) appelle la « condition de pertinence ou d'informativité » à propos de la propriété de *même*, qui ne peut s'employer « que si et seulement si la situation se prêt[e] à l'altérité ».

Le fait qu'il s'agit d'une relation entre deux ou plusieurs entités distinctes est montré par le phénomène suivant : la négation de la relation d'identité n'annule pas la référence aux entités concernées, parce que ce n'est pas leur existence qui est niée, mais leur rapport d'équivalence en tous points. On peut dire que « *x* n'est pas identique à *y* » ou qu'« il n'y a pas d'identité entre *x* et *y* », sans nier les termes mis en relation de non identité et donc d'altérité.

Enfin, du point de vue du type d'entités visées et de l'existence d'un critère ou de critères de comparaison explicite ou inférable, il y a trois interprétations possibles qu'autorise une approche linguistique (qu'on nous pardonne l'extrême simplification d'une problématique logico-philosophique dont nous ne rendrons pas compte ici, ce n'est pas notre objectif).

Primo, la relation d'identité peut réunir des occurrences spécifiques, comme dans *il y a entre eux identité parfaite d'opinions* qui signifie que *x* et *y* ont *les mêmes opinions*.

Secundo, elle peut réunir N_1 et N_2 dans un emploi générique, comme désignant des catégories ou sous-catégories ontologiquement différentes, puisqu'elles sont désignées par des *N* différents, mais apparentées, comme dans le cas de *l'identité de la foudre et de l'électricité* et même de *notre identité avec les animaux* s'interprétant comme *les humains et les animaux sont de même nature*, ou encore de *l'identité des acteurs avec les baladins* qui laisse entendre soit qu'ils ont des activités du même type, soit, dans un raisonnement poussé à l'extrême, que les acteurs sont des baladins. Dans ce cas, le critère de comparaison rejoint celui de la *nature*, du *type*⁷.

Tertio, la structure syntaxique *identité* (N_1, N_2) concerne le cas de l'identité stricte où deux désignations différentes renvoient à un référent unique, c'est-à-dire celui où les *N* qui occupent les positions *x* et *y* sont deux désignations différentes du même référent, comme dans le cas bien connu de l'étoile du matin et de l'étoile du soir (cf. Frege, 1971). *A priori*, la relation symétrique ne se glose plus exactement comme dans les deux cas précédents : dans *l'identité de la belle inconnue avec la Torpille*, on ne dira pas que *?la belle inconnue est identique à la Torpille* et que *?la Torpille est identique à la belle inconnue*, mais on dira que *la belle inconnue c'est la Torpille* ou que *la belle inconnue et la Torpille sont la même personne*. En fait, ce cas de l'identité référentielle est composite parce qu'il correspond sur le plan de la compréhension au verbe *identifier* et non pas à l'adjectif *identique*, alors que sur le plan syntaxique il correspond à la construction qui exprime la relation évaluative entre *x* et *y*. Mais, s'il ne s'agit plus d'une relation évaluative entre deux entités du monde extralinguistique, il s'agit bien d'une relation entre deux dénominations ou deux désignations (donc deux unités / entités linguistiques). On peut alors gloser ce cas par « il y a identité de référent / référentielle entre *x* et *y* ». Ces deux dénominations (*Hercule / le soleil*) peuvent donc être considérées comme deux entités linguistiques distinctes qui ont en commun le même référent, ce qui permet de retrouver la glose en *même* : « *x* renvoie au même référent que *y* ».

Ce dernier cas correspond à une expression linguistique de l'identité qui n'est plus attestée dans *Frantext* en français contemporain. En fait, les occurrences du *N identité* enregistrées dans *Frantext* globalement avant le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire (et l'interprétation de *identité* comme *continuité individuelle*) désignent principalement le rapport d'identité entre deux référents distincts, *x* et *y* que nous avons abordé ici, sens expliqué seulement en troisième et dernière position par le *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* (Lalande, 2006).

⁷ Cf. aussi les emplois « qualitatifs » (spécifiques) et « taxinomiques » de *même* décrits par Van Peteghem (1997) et Kleiber (2011). Pour ce dernier emploi, cf. l'exemple de Kleiber (2011 : 218), *La Skoda de Marcel a le même moteur que la Volkswagen de Bertrand*, c'est-à-dire le même type de moteur.

2. L'expression linguistique de l'identité partielle

L'idée que l'identité puisse être partielle a été longtemps rejetée, pour n'être admise que tardivement par les philosophes et les logiciens (*cf.* Lalande, 2006 : 454). La définition première du N *identité* en philosophie dit que ce terme s'applique « à deux ou plusieurs objets de la pensée qui, tout en étant numériquement distincts, sont considérés comme présentant exactement toutes les mêmes propriétés ou qualités » (Lalande, 2006 : 454). Voici pour preuve l'étonnement de Destutt De Tracy :

17) Aussi nous dit-on que l'identité dont il s'agit n'est que partielle. Mais que signifie cette expression ? *Identité veut dire similitude parfaite et complète.* L'épithète partielle jointe à identité veut dire qu'elle n'a lieu que partiellement, qu'elle n'est pas entière. Ainsi une identité partielle signifie une similitude complète qui n'est pas complète, c'est-à-dire une identité qui n'est pas une identité, qui n'est qu'une similitude. C'est un véritable non sens ; car deux êtres ou deux idées ne sont pas identiques pour avoir quelque similitude, quelque ressemblance sous certains rapports, mais pour être véritablement pareilles en tout. (A. Destutt De Tracy, *Éléments d'idéologie. 3. Logique*, 1805 : 160)

Linguistiquement, on peut vérifier cela par les modificateurs adjectivaux acceptés ou rejetés par *identité* : on peut dire *identité totale / parfaite / complète*, mais on n'utilise pas *une identité partielle* (sauf dans le métalangage, comme c'est le cas de notre sous-titre). Et cela, parce qu'on ne peut pas dire **x et y sont plus ou moins identiques / *très identiques / *peu identiques*, ce qui est à comprendre, si l'on considère que la différence entre *semblable* et *identique* est celle entre *semblable* et *semblable en tous points*.

Pourtant, toujours du point de vue linguistique, l'identité partielle correspond au cas où le nom *identité*, dans sa structure syntaxique qui explicite ou laisse inférer les arguments *x* et *y*, est en plus modifié par un syntagme prépositionnel du type *de N*. C'est le cas de la structure *identité de z entre x et y*, illustrée par les exemples suivants :

18) Les défenses, les dents machelières, les omoplates, les fémurs et les autres ossements trouvés dans les terres du nord, sont certainement des os d'éléphant ; nous les avons comparés aux différentes parties respectives du squelette entier de l'éléphant, et l'on ne peut douter de *leur identité d'espèce*. (G.-L. Buffon de, *Des époques de la nature*, 1778 : 20)

19) Les raisons que ce savant apporte pour montrer *l'identité de nature entre le sentiment et l'irritabilité*, ne m'ont paru ni claires, ni convaincantes (J.-B. Lamarck, *Philosophie zoologique*, 1809 : 43)

20) Sans vouloir décrire ici une série passionnée, je me borne à dire que c'est une corporation de divers groupes réunis par *identité de goût pour une fonction* (C. Fourier, *Le Nouveau monde industriel [...]*, 1830 : 25)

21) Les partisans de *l'identité de race* entre les Gaulois et les Franks eurent, pour appui le plus solide, l'autorité d'un savant jésuite, le père Lacarry (A. Thierry, *Considérations sur l'histoire de France*, 1840 : 38)

22) Nous créons par l'éducation, par la politique une perpétuité à la fois corporelle et spirituelle qui modifie, améliore la perpétuité. Tout cela posé, *l'identité de facultés préparée ainsi*, se produit *l'identité d'actes*, même où il n'y a pas eu tradition. (J. Michelet, *Journal : t. 1 : 1828-1848*, 1848 : 387)

23) Une nourriture pareille, une éducation uniforme, l'exercice varié de toutes les professions, établiront entre tous *l'identité de caractère*, l'égalité absolue d'intelligence. (J. Sandeau, *Sacs et parchemins*, 1851 : 55)

24) Les expériences de Hertz et de ses successeurs avaient essentiellement pour but de vérifier les prédictions théoriques de Maxwell et de montrer *l'identité de nature entre les ondes électromagnétiques et la lumière*. (R. Taton (dir.), *Histoire générale des sciences t. 3, vol. 2*, 1964 : 275)

25) Les « brissotins » ne postulent pas *l'identité d'intérêts entre la nation et la représentation*, pas plus qu'*entre la loi et les droits*. (M. Ozouf, *Composition française : retour sur une enfance bretonne*, 2009 : 209)

26) Quel que soit le départ d'une conversation, le tournant politique arrive, plus ou moins vite, mais il arrive toujours. Et il est réconfortant de constater *l'identité de vue de toutes les personnes avec lesquelles on cause*. (L. Schroeder, *Journal d'Occupation : Paris, 1940-1944 : chronique au jour le jour d'une époque oubliée*, 2000 : 179)

27) Je ne suis pas un traducteur. Je n'ai pour l'instant traduit que deux romans et des poèmes d'Harry Mathews parce qu'il y a une *identité de démarche, de manière de considérer l'écriture*. Nous sommes tous les deux à l'Oulipo. (G. Perec, *Entretiens et conférences II [1979-1981]*, 2003 : 177)

28) En trois colonnes de première page le journal annonce que le Maréchal et le président Laval « ont affirmé *leur complète identité de vues* ». (L. Werth, *Déposition : journal 1940-1944 : extraits*, 1946 : 157)

Dans la formule « identité de z entre x et y » à laquelle on peut ramener les variantes formelles de ces exemples, z symbolise, pour le dernier d'entre eux, « les vues », x symbolise « le Maréchal » et y , « le président Laval ». Si l'on a « identité de z entre les x », comme dans *identité de goût pour une fonction de divers groupes*, z symbolise *le goût pour une fonction* et x tous les divers groupes réunis par cette propriété. Les précisions apportées par les expansions du N *identité* correspondant à z , x et y créent ainsi des références triangulaires qui apportent une information sur la relativité de l'identité : elle peut être partielle si l'on considère que le rapport d'identité concerne non pas z mais les deux entités x et y dénommées par des noms différents, comme *Perec* et *Harry Mathews*, ou comme *les ondes électromagnétiques et la lumière* ou *la foudre et le courant électrique* ou encore *le triangle A* et *le triangle B*.

On peut donc dire que la relation d'identité entre x et y est partielle parce qu'ils ne sont pas semblables en tous points, leur ressemblance se réduisant à un seul

point, symbolisé par z , qui est le critère d'évaluation de leur ressemblance⁸ : (*identité*) de vue / de race / de goût pour une fonction / de nature, etc. La possibilité que s'établisse une relation d'identité entre deux entités distinctes sur la base d'un seul critère d'identité se comprend : si l'on constate que deux triangles A et B sont identiques, c'est-à-dire semblables en tous points, on doit pouvoir expliciter de manière exhaustive leurs points communs : il y a entre eux identité de forme et de dimensions (et, si l'on veut, de couleur, d'orientation, de support sur lequel ils sont tracés, etc.). Mais s'ils ont en commun un seul de ces critères, l'identité ne peut être que partielle, du moins du point de vue des critères d'identité : il y a identité de forme entre les triangles A et B, mais pas de dimensions, de couleur, d'orientation, etc.

Du point de vue linguistique, le prédicat réunissant dans une relation symétrique les entités x et y devient alors *une identité de z* , présentant ainsi une restriction au niveau des ressemblances entre x et y , ce qui permet de l'interpréter comme un 'prédicat d'identité restrictif' : dans *l'identité de nature entre le sentiment et l'irritabilité*, le prédicat restrictif est *identité de nature*, dans *l'identité de vues entre le Maréchal et le président Laval*, le prédicat restrictif est *identité de vues*. Les arguments x et y concernés par la relation d'identité manifestent, par le biais des prédicats restrictifs aussi, une identité partielle : x et y peuvent avoir une seule propriété qui leur est commune et qui devient le critère de l'évaluation. Est-ce que cela renforce l'idée que le rapport d'identité concerne x et y et non pas z , parce que ce dernier fait partie du prédicat ?

Avant de répondre à cette question, remarquons que la relation d'identité peut être envisagée aussi comme totale si l'on considère qu'elle ne concerne que le seul point de convergence des propriétés de x et y , à savoir z . Ce point de vue est justifié par le fait que c'est z qui est glosable à l'aide de *même* : *x et y ont les mêmes principes, les mêmes intérêts, les mêmes vues, les mêmes facultés, les mêmes actes, sont d'une même race*. Comme le sens du N *identité* qui est l'objet de cette étude est en rapport avec l'adjectif *identique*, nous devons admettre que cet adjectif s'applique au critère d'identité : *les vues de x et les vues de y sont identiques*. Si l'on raisonne ainsi, l'identité peut être totale et parfaite dans son application non pas au niveau des comparés, mais au niveau du critère de comparaison. Autrement dit, l'identité 'parfaite' s'établit, dans le cas de « *l'identité de z entre x et y* », entre le z^x (de x) et le z^y (de y). Si l'on appelle z le 'critère d'évaluation' dans le processus de comparaison de deux individus, ce processus peut mener à différents résultats : il peut y avoir juste ressemblance, ou encore différence, si le z^x et le z^y ne concordent pas en tous points, mais il peut y avoir aussi identité parfaite.

Comment sortir du dilemme entre l'identité partielle des comparés et l'identité totale du critère de comparaison ? Peut-on dire que les deux peuvent aller ensemble et que cela dépend du point de vue, parce que, lorsqu'on constate l'identité de deux individus sur la base d'un critère d'identité, c'est la comparaison qui porte directement sur les individus, alors que l'identité ne porte que sur l'une de leurs propriétés respectives ?

La réponse est en fait donnée par la référence. En effet, l'on peut, du moins linguistiquement, trancher en faveur d'une identité partielle (de z) entre x et y pour

⁸ Geach (1962 : 39) l'appelle « critère d'identité ».

une raison référentielle : ces deux arguments occupent, dans la structure *identité de z entre x et y*, des places référentielles, alors que *z* occupe une position non référentielle et est exprimé généralement par des noms syncatégorématiques : *?les vues sont les mêmes* (de qui ?), *?les facultés et les actes sont les mêmes* (de qui ?), *?la nature est la même* (de quoi ?). On peut toutefois tirer profit de la prise en compte du critère d'identité qui est toujours inanimé et plutôt abstrait : il s'avère que le N *identité* dans son sens de relation symétrique concerne les objets, parce que, si les comparés sont animés, le critère d'identité est, lui, inanimé.

Pour résumer brièvement cette partie de notre analyse, le N *identité* désigne une relation comparative évaluative et fonctionne comme un rassembleur d'entités qui présentent un point commun, plusieurs points communs ou ont la totalité de leurs caractéristiques en commun.

3. La non autonomie du N *identité*

Il est aisé de dire maintenant que le N *identité* est non autonome syntaxiquement et référentiellement. En tant que nom de relation comparative évaluative entre au moins deux entités distinctes, il ne se conçoit pas en dehors de la perception et de la représentation de celles-ci. Les tests habituels de l'autonomie des noms⁹ ne s'y appliquent pas :

29) **Ceci est une identité.* / **C'est une identité.* / **C'est de l'identité.*

30) **Cela s'appelle une identité.*

31) **C'est une vraie identité.* / **C'est bien une identité.* / **C'est une sorte d'identité.*

En revanche, le N *identité* fonctionne, comme nous l'avons déjà rappelé à la suite de Van Peteghem (1997), comme un prédicat symétrique pour *x* et *y*, deux arguments qu'il réunit : *l'identité de x et de y* ou *de x avec y*.

Les combinaisons syntaxiques avec des déterminants sont assez réduites et révélatrices de la non autonomie de ce nom, dans son acception analysée jusqu'ici : emploi du nom sans déterminant (*il y a identité entre x et y*), combinaison avec l'article défini justifiée par l'expansion nominale systématique, association avec le démonstratif anaphorique, association avec le déterminant possessif uniquement dans la structure *notre identité avec les x*, rarement avec l'article indéfini *une* (*une identité de forme*, par exemple).

Les verbes qui se combinent avec les structures *identité entre x et y* sont peu nombreux : *démontrer* / *constater* / *affirmer* / *nier* / *douter* / *vérifier* / *convaincre de* / *établir l'identité entre x et y*. Ce sont des verbes de type constatif-argumentatif, en accord avec l'expression de l'identité comme relation évaluative (spécifique, générique ou stricte) entre deux ou plusieurs entités.

4. Un paradigme des noms de relation comparative symétrique

Nous avons déjà mentionné la « condition de pertinence ou d'informativité » (cf. Kleiber 2011) de l'utilisation de *même* qui s'applique aussi au

⁹ Cf. à ce sujet principalement Kleiber (1981).

nom *identité*, qui rappelle le fait que ces mots ne peuvent s'employer que si et seulement si la situation se prête à l'altérité. Nous nous servons de cette propriété d'emploi de ces mots pour introduire l'idée que le N *identité* entretient une relation sémantique d'antonymie avec le N *altérité*. Ce rapport lexico-sémantique correspond, au plan de notre perception, à des mécanismes comparatifs et à leurs résultats évaluatifs sous-tendus par le fait que toute notre perception se réalise en termes d'identité – altérité, comme le souligne Maine de Biran :

32) Que l'on imagine quelque changement dans la forme ou la position de l'objet connu : en glissant sur lui avec sa rapidité ordinaire, le sens percevra tout de suite le changement, et s'arrêtera dans sa course ; mais le rapport d'altérité suppose bien celui d'identité perçu auparavant. (P. Maine de Biran, *De l'Influence de l'habitude sur la faculté de penser*, 1803 : 93)

Mais il y a plus, parce qu'on observe par l'étude des textes que la relation d'identité concerne un état des choses comparées qui peut facilement évoluer vers un état de non identité qui n'est pas forcément celui de l'altérité au sens philosophique et perceptuel du terme, mais qui peut être celui de la *différence*. Le N *identité* n'est donc pas le seul à exprimer une relation évaluative symétrique entre deux ou plusieurs entités du point de vue de leur nature, de leurs qualités ou de leurs propriétés. Il forme, avec d'autres noms, (au moins) la série suivante :

identité, équivalence, similitude, ressemblance, dissemblance, différence, altérité.

Ces noms s'ordonnent graduellement selon leur signification, allant du pôle de la correspondance en tous points désignée par *identité* au pôle de la dissemblance en tous points exprimée par *altérité*, mais cela ne veut pas dire qu'ils concernent juste des degrés différents de la même relation. Les relations comparatives qu'ils supposent ont des bases différentes. Par exemple, la mise en contraste du N *identité* et du N *équivalence* fait ressortir le fait que la relation d'identité peut s'établir entre deux objets de même nature, appartenant globalement à la même catégorie (du moins, après l'affirmation de la relation d'identité entre x et y à de classes différentes par la désignation), alors que l'équivalence porte sur la même valeur de deux entités quantifiables, le N *équivalence* étant défini comme le fait d'être de même valeur quantitative. Autrement dit, l'identité porte sur la nature, ce qui ne suppose pas nécessairement la relation d'équivalence, qui s'appuie, elle, sur la valeur. Par exemple, cinq kilos de pommes peuvent avoir pour équivalent alimentaire un kilo de viande.

Mais, quelles que soient les bases (de nature, de valeur, de quantité, etc.) sur lesquelles s'établissent ces relations comparatives, leur propriété essentielle, qui est la symétrie, se vérifie pour tous les noms qui les désignent :

identité - si x est identique à y , alors y identique à x
similitude - si x est similaire à y , alors y est similaire à x
équivalence - si x est équivalent à y , alors y est équivalent à x
ressemblance - si x ressemble à y , alors y ressemble à x
différence - si x est différent de y , alors y est différent de x
altérité - si x est autre que y , alors y est autre que y

parce qu'on ne saurait dire :

*si x ressemble à y , alors y est différent de x

*si x est identique à y , alors y est autre que x .

Dans le cas de ces autres noms aussi la négation de l'une ou l'autre des relations évaluatives entre deux entités n'annule pas les entités comparées, mais la relation nommée ou visée, qui est implicitement ou explicitement remplacée par un terme de l'orientation contraire : s'il n'y a pas identité entre x et y , alors il y a altérité ; s'il n'y a pas ressemblance entre x et y , alors il y a dissemblance ou différence, etc.

Pour réduite qu'elle soit, cette série est hétérogène du point de vue des adjectifs modificateurs que ces noms acceptent. Les expansions adjectivales du N *identité* s'accordent avec son sens d'équivalence en tous points des propriétés ou d'une propriété de deux objets distincts : il y a *identité parfaite, générale, complète, constante, sensible*, mais aussi *prétendue* ou *apparente* si l'identité de deux entités est niée. Mais ce pôle de la correspondance parfaite, qui peut concerner ontologiquement les entités globales ou correspondre à un critère d'identité, n'accepte pas d'adjectifs gradables tels que : **une petite / *grande / *certaine / *telle identité entre x et y* parce que le rapport d'identité (totale ou partielle) existe ou n'existe pas, il ne peut pas être plus ou moins atteint, autrement dit, il n'est pas gradable : on ne peut pas dire que deux choses sont **plus ou moins identiques* ou **très identiques* comme on peut dire qu'elles sont *plus ou moins différentes* ou *très différentes*. Chose intéressante, ce nom n'accepte pas non plus, dans le sens de correspondance en tous points de deux entités inanimées, des adjectifs de véridicité du type **une vraie identité / *une véritable identité* qui seront possibles pour une autre acception, lorsqu'il s'applique aux individus humains en tant que personnes. Seuls sont acceptés les adjectifs de complétude de la relation de correspondance et pas ceux de l'évaluation de véridicité.

Il existe toutefois l'association *identité relative*, comme dans l'exemple suivant :

33) [...] une légère différence de prix, une fluctuation modérée de la monnaie nationale ou de la monnaie du pays voisin, pouvaient aiguiller les commandes ici ou là, renverser les courants commerciaux et rétablir, au moins en partie, l'équilibre. *Cette relative identité des pays concurrents caractérisant une époque révolue*, semble-t-il, a facilité ces arbitrages, ces inflexions des courants commerciaux qui sont à la base de l'idée de l'équilibre automatique. Aujourd'hui, *cette relative identité des pays concurrents* a fait place à *des différences très grandes*. Nous avons vu apparaître sur le marché international des puissances colossales, dont les richesses naturelles, dont les immenses installations industrielles créent des conditions de production tout à fait nouvelles. (P. Mendès-France, *Œuvres complètes. 2. Une politique de l'économie. 1943-1954*, 1985 : 372)

Mais cette *identité relative* ne contredit pas l'idée que le N *identité* n'est pas gradable, comme l'est *différence*, parce que *identité relative* ne se comprend pas comme un degré d'intensité de *identité*, mais comme une identité partielle qui

concerne des critères d'identité z précis : *une légère différence de prix, une fluctuation modérée de la monnaie nationale ou de la monnaie du pays voisin.*

L'équivalence peut être elle aussi *parfaite* ou *certaine*, mais on ne se représente pas de **totale équivalence* ni une **énorme équivalence*. L'équivalence n'est pas scalaire dans le sens de **plus ou moins équivalent*, mais peut être dans certains cas partielle, au sens où deux valeurs peuvent d'être équivalentes sur certains aspects, comme dans le cas des validations des acquis entre deux activités, lorsqu'on peut parler d'équivalence totale ou partielle.

Enfin, l'altérité peut être *pure, essentielle, absolue*, mais elle ne s'oppose pas véritablement dans l'usage au sens d'identité en tous points appliquée aux objets (et animés), mais plutôt au sens d'identité personnelle des individus humains, point qui reste à étudier.

En revanche, les noms *différence, dissemblance, ressemblance*, qui se rattachent davantage à la comparaison de qualités, d'états, de différentes propriétés, acceptent les adjectifs gradables et de « vérité », qui s'accordent avec leur scalarité dans le sens où deux entités peuvent être plus ou moins différentes, ou très différentes, ou se ressemblent plus ou moins, etc. On a ainsi *une grande / énorme différence, une certaine / telle différence, la vraie / seule différence*, et même des adjectifs qui peuvent signifier la correspondance nulle entre deux entités, aboutissant au pôle opposé à *identité* : *totale différence de x / différence totale de x / différence radicale de x*, qui est l'expression de l'intensité maximale du N gradable *différence*.

Pour résumer, les noms de relation évaluative de coïncidence de propriétés entre deux entités distinctes sont gradables, excepté les pôles des deux orientations (*identité, équivalence, altérité, non équivalence*) qui sont non gradables, rigides.

Il faut préciser enfin que le N *relation* n'est pas un hyperonyme lexical de ces mots, mais fonctionne plutôt comme un « hyperonyme conceptuel ». En effet, si l'on peut dire *une relation d'équivalence*, on n'utilise pas les syntagmes *?relation de ressemblance, ?relation de dissemblance, ?relation de différence, ?relation d'altérité*, même si pour définir les noms qui sont ici en position de modificateurs on fait appel au N *relation* ou à son synonyme *rapport*.

Conclusion

Cette analyse n'est qu'une étape vers l'étude linguistique d'autres emplois du N *identité*, liés à la représentation de la personne, tels que l'identité civile en rapport avec le verbe *identifier*, l'identité personnelle en rapport avec le pronom *soi* et l'identité « groupale » en rapport avec l'adjectif *identitaire*. Dans ce deuxième cas, celui de l'application aux individus humains en tant que personnes ou particuliers vivant en société, en rapport avec le verbe *identifier*, la fonction sémantique du N *identité* est diamétralement opposée à celle du domaine objectif, parce qu'elle ne fonctionne plus comme une réunion d'objets, mais comme un critère discriminant.

Quant au premier sens du N *identité*, celui qui est accepté par des objets, résumons en disant qu'il désigne une relation comparative évaluative entre deux entités *a priori* ou *a posteriori* d'une même catégorie, sa fonction sémantique étant de réunir deux ou plusieurs entités selon un critère d'identité. Son analyse a permis d'aborder le paradigme des noms abstraits qui désignent des relations comparatives catégorielles, qualitatives ou quantitatives.

Bibliographie

- Achard-Bayle Guy (1996), « Pour un traitement linguistique du problème de l'identité à travers le temps : prédicats transformateurs et métamorphoses », in G. Kleiber, C. Schnedecker, & J.-E. Tyvaert (éd.), *La continuité référentielle*, Paris, Klincksieck, 1-31.
- Achard-Bayle Guy (2001), *Grammaire des métamorphoses. Référence, Identité, Changement, Fiction*, Bruxelles, De Boeck.
- Achard-Bayle Guy (2008) : *Les Réalités conceptuelles. Identité et/en Fiction*, Metz, Publications du Ceted.
- Charolles Michel (1996), « Identité, changement et référence pronominale », in G. Kleiber, C. Schnedecker & J.-E. Tyvaert (éds), *La continuité référentielle*, Paris, Klincksieck, 71-96.
- Collovald Annie, GIL Fernando, Sindzingre Nicole & Tap Pierre, « IDENTITÉ », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 30 mars 2013, <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/identite/>
- De Mulder Walter & Schnedecker Catherine (éd.) (2001), *Les référents évolutifs entre linguistique et philosophie*, Paris, Klincksieck.
- Flaux Nelly (2002), « Les noms d'idéalité et le temps », *Cahiers Chronos*, 10, 65-78.
- Flaux Nelly (2012), « Noms d'idéalités libres et noms d'idéalités liées », in L. de Saussure, A. Borillo, & M. Vuillaume, (éds), *Grammaire, lexique, référence. Regards sur le sens*, Berne, Peter Lang, 59-75.
- Flaux Nelly & Van de Velde Danièle (2000), *Les noms en français : esquisse de classement*, Gap - Paris, Ophrys.
- Frege Gottlob (1971), *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil.
- Geach Peter T. (1962): *Reference and Generality An Examination of Some Medieval and Modern Theories*. Ithaca, Cornell UP.
- Kleiber Georges (1981), *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck.
- Kleiber Georges (1996) : « Référents évolutifs et pronoms : une suite », in G. Kleiber, C. Schnedecker & J.-E. Tyvaert, (éds), *La continuité référentielle*, Paris, Klincksieck, 115-148.
- Kleiber Georges (2005), « Les noms propres 'modifiés' par même », *Langue française*, 146, 114-126.
- Kleiber Georges (2006), « Retour sur les noms propres modifiés », *Linguistica*, vol. 1, n°1, 33-51.
- Kleiber Georges (2011), « Pour entrer par la 'petite porte' de même dans la sémantique des noms », *Romanica Cracoviensia*, 11, 214-225.
- Kleiber Georges, Benninger Céline, Biermann Fischer Michèle, Gerhard-Krait Francine, Lammert Marie, Theissen Anne & Vassiliadou Hélène (2012), « Typologie des noms : le critère *se trouver* + *SP locatif* », *Scolia*, 26, 105-129.
- Lalande André (2006 / 1^{ère} édition 1926), *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, PUF / Quadriga.

- Ricœur Paul (1991), « L'identité narrative », *Revue des sciences humaines*, 95 / 221, 35-47.
- Schnedecker Catherine (1997), « Comment transformer une grenouille en (un / Ø) prince charmant ? (l'alchimie des prédicats transformateurs hyperonymes) », in Kleiber G. et alii (éd.), *La continuité référentielle. Recherches linguistiques*, Paris : Klincksieck, 181-208.
- Schnedecker Catherine et Charolles Michel (1993), « Les référents évolutifs, points de vue ontologique et phénoménologique », *Cahiers de linguistique française*, 14, 197-227.
- Stosic Dejan et Flaux Nelly (2012), « Les noms d'idéalités sont-ils polysémiques ? », in L. de Saussure, & A. Rihs (éd.), *Etude de sémantique et de pragmatique françaises*, Berne, Peter Lang, 167-190.
- Van de Velde Danièle (1995), *Le spectre nominal. Des noms de matières aux noms d'abstractions*, Louvain – Paris, Editions Peeters.
- Van Peteghem Marleen (1997), « Sur un indéfini marginal : même exprimant l'identité », *Langue française*, 116, 61-80.